RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Quebec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for Supply Arrangement - Révision à une demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Systems Software Procurement Division / Division des achats des logiciels d'exploitation 11 Laurier St. / 11 rue, Laurier 4C1, Place du Portage, Phase III Gatineau Quebec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Title - Sujet				
RFSA FOR THE PROVISION OF SOFTWAR	Е			
		Date	Date 2011-02-10	
		Amendment No N° modif.		
		001		
File No N° de dossier 015ee.EN578-100808	C - FMS No	./N° VN	ΛE	
GETS Reference No N° de référence de SEA PW-\$\$EE-015-22221	AG			
Date of Original Request for Supply Arrangen Date de demande pour un arrangement en ma		. origir		2011-01-31
Solicitation Closes - L'invitation at - à 02:00 PM on - le 2014-12-31	n prend	d fin]	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buye Franco (ee div), Emilio 015ea			•	ld - ld de l'acheteur
Telephone No N° de téléphone	FAX No N° de FAX			
(010) 056 1104 ()	(819) 953-3703			
(819) 956-1184 ()	(819) 95	3-3/03		
(819) 956-1184 () Delivery Required - Livraison exigée	(819) 95	3-3/03		
	uction:	3-3703		
Delivery Required - Livraison exigée Destination - of Goods, Services, and Construct Destination - des biens, services et construct Security - Sécurité	uction: ion:			
Delivery Required - Livraison exigée Destination - of Goods, Services, and Construct Destination - des biens, services et construct	uction: ion:	he solic	citat	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis The Offeror hereby acknowledges this revis Le proposant constate, par la présente, cett		No - Non		
Signature	Date			
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
For the Minister - Pour le Ministre				



Solicitation No. - N° de l'invitation

EN578-100808/D

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN578-100808

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif.

File No. - N° du dossier 015eeEN578-100808

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

015ee

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La présente modification vise à :

· répondre aux questions des soumissionnaires.

CE QUI SUIT DOIT FAIRE PARTIE INTÉGRANTE DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS :

1. Question 1

Question : Étant donné que la demande d'arrangement en matière

d'approvisionnement (DAMA) est mise en œuvre par catégorie et la demande de soumissions EN578-100808/D porte sur les besoins en logiciels de virtualisation, les fournisseurs offrant d'autres types de produits peuvent-ils présenter un arrangement avant l'introduction de leur

catégorie respective?

Réponse : L'État ne tiendra compte que des arrangements portant sur des logiciels

correspondant aux catégories précisées à l'annexe G. Les fournisseurs doivent attendre l'introduction de leur catégorie respective avant de présenter un arrangement en réponse à la demande d'arrangement en

matière d'approvisionnement (demande de soumissions

EN578-100808/D).

Dès qu'un arrangement en matière d'approvisionnement est en place, les fournisseurs peuvent demander de modifier leur liste de produits au fur et à mesure que des catégories supplémentaires sont ajoutées à l'annexe G.

2. Question 2

Question : Conformément à la DAMA, des prix plafonds doivent être établis.

Comment un fournisseur détermine-t-il ces prix (p. ex. : prix suggéré, prix de l'offre à commandes individuelle et ministérielle [OCIM] actuelle)?

Réponse : Les prix plafonds correspondent au montant maximal qui peut être facturé

pour un produit.

Les propositions de prix sont à la discrétion des soumissionnaires. Ils devraient toutefois prendre note que l'État se servira des ressources disponibles, comme les prix de l'OCIM, les prix de la General Services

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN578-100808/D

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

001

015ee

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

EN578-100808

015eeEN578-100808

Administration (GSA) ou les prix de toute autre liste de prix publié, pour s'assurer que la proposition de prix est équitable et raisonnable.

3. Question 3

Question: Quelles sont les dates limites de soumission respectives des arrangements

pour la demande de soumissions EN578-100808/D?

Il n'y a pas de date limite pour présenter un arrangement à l'État puisque Réponse:

la DAMA est affichée sur MERX en tout temps.

L'État s'attend à établir des arrangements en matière

d'approvisionnement (AMA) à compter du 7 mars 2011. Les arrangements

doivent être soumis avant le 21 février 2011 afin d'être considérés.

L'ordre d'évaluation des arrangements reçus après le 21 février 2011 sera établi à la seule discrétion du Canada. L'intention de l'État est d'évaluer

les arrangements selon le principe de premier entré, premier sorti.

Toutefois, cette règle pourrait être modifiée, au besoin, afin de répondre

aux besoins opérationnels du Canada.

Question 4 4.

Question: Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement peut-il

fournir une copie électronique de l'annexe D ou le format de fichier exigé?

L'État fera des copies électroniques (.doc/.xls) de tous les tableaux et Réponse :

formulaires de la DAMA disponible sur MERX.

5. **Question 5**

Question: Plusieurs numéros de pièce d'éditeur comprennent des fonctions qui

> peuvent s'appliquer à plusieurs catégories. L'État peut-il préciser si les soumissionnaires peuvent énumérer plusieurs catégories par numéro de pièce, si chaque fonction est étayée de manière à correspondre aux

catégories multiples de la section 1a) Arrangement technique?

Réponse : L'État a l'intention de permettre aux fournisseurs d'énumérer des produits

dans plusieurs catégories. Il demande toutefois aux fournisseurs de

Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-100808/D

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN578-100808

Amd. No. - N° de la modif. 001

File No. - N° du dossier 015eeEN578-100808

Buyer ID - Id de l'acheteur

015ee

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

nommer la catégorie primaire et ses catégories secondaires multiples (s'il y a lieu). À la demande de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), un fournisseur pourrait avoir à justifier la catégorisation de ses produits.

Veuillez noter que la catégorisation effectuée dans le catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licence de logiciels sert uniquement à son administration et à son organisation. Les demandes de soumissions ne seront pas fondées sur des catégories données.

6. **Question 6**

Question:

Plusieurs composants de logiciels de virtualisation sont fournis à titre de dispositifs virtuels. Les dispositifs virtuels correspondent à une ou plusieurs machines virtuelles pré-configurées et optimisées pour offrir des fonctions de gestion et de sécurité. Les dispositifs virtuels sont des solutions utilisant uniquement des logiciels. L'État peut-il confirmer que les renvois d'exclusion dans la DAMA concernant les dispositifs visent les dispositifs comprenant des éléments matériels et non les dispositifs virtuels?

Réponse:

C'est exact. L'État a l'intention d'exclure les dispositifs ayant des éléments matériels et non les dispositifs virtuels qui sont des solutions utilisant uniquement des logiciels.

7. **Ouestion 7**

Question:

Une entreprise autochtone peut-elle être énumérée comme un revendeur de catégorie 1 d'un soumissionnaire ou doit-elle être le soumissionnaire?

Réponse :

Les entreprises autochtones peuvent être énumérées comme des revendeurs de catégorie 1 ou 2. Toutefois, pour satisfaire aux exigences relatives à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), l'entreprise autochtone doit être le fournisseur (titulaire d'arrangement en matière d'approvisionnement).

8. **Question 8**

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

EN578-100808/D 001 015ee

 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 File No. - N° du dossier
 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

 EN578-100808
 015eeEN578-100808

Question : Il semble y avoir une divergence entre l'ordre de priorité des documents de

la DAMA (6A.9) et des clauses du contrat subséquent (6C.12). L'État peut-il expliquer cette divergence dans les deux sections mentionnées plus

haut?

Réponse : L'ordre de priorité des documents en 6A.9 correspond à l'ordre de priorité

des documents pour l'arrangement en matière d'approvisionnement du

fournisseur et celui en 6C.12 correspond à celui pour les contrats

subséquents.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DOIVENT DEMEURER INCHANGÉES.